

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2017

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix-sept et le **31 mars**, le conseil municipal de la commune de MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel VIGOUROUX, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 25 mars 2017
- Date d'affichage : 25 mars 2017
- Nombre de membres en exercice : **13**

Présents : **12 conseillers** : MM. VIGOUROUX Daniel - BESSEAU Jean-Claude - LANOT Serge – Mmes COUDERT Virginie - TREMOULET Angélique – MM. EMEREAU Arnaud - BOUYGES Claude - VIGOUROUX Serge – ALZAGA Michel – Mmes CEAUX-ARENO Françoise - PRIVAT Corinne – M. COQUILLAUD Nicolas

Absents, excusés : **1 conseiller** : Mme GONCALVES Céline

- Virginie COUDERT a été élue secrétaire.

Approbation du compte-rendu du conseil du 17 mars 2017, à l'unanimité

Délibération n° 2017/15 portant approbation du compte administratif de l'exercice 2016 : service assainissement.

Excédent d'exploitation : 23 818,69 €

Excédent d'investissement : 6 343,25 €

APPROUVE par 11 voix pour, Daniel VIGOUROUX étant absent

Délibération n° 2017/16 portant affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 : service assainissement.

Inscription de 23 818,69 € en section Investissement à l'article 1068 réserves.

APPROUVE à L'UNANIMITE

Délibération n° 2017/17 portant approbation du budget de l'exercice 2017 : service assainissement.

Équilibré à 57 386 € en section d'exploitation et à 62 002 € en investissement.

APPROUVE à L'UNANIMITE

Délibération n° 2017/18 portant approbation du compte administratif de l'exercice 2016 : commune de Montaignac.

Excédent de fonctionnement : 48 918,72 €

Excédent d'investissement : 14 805,69 € Déficit d'investissement cumulé : - 54 011,92 € RAR : + 37 818 €

APPROUVE par 11 voix pour, Daniel VIGOUROUX étant absent

Délibération n° 2017/19 portant affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 de la commune.

Inscription de 47 084,72 € en section Investissement à l'article 1068 réserves et 1 834 € au 002 en fonctionnement.

APPROUVE à L'UNANIMITE

Délibération n° 2017/20 portant approbation du budget de l'exercice 2017 de la commune.

Équilibré à 523 698 € en fonctionnement et à 207 284 € en investissement.

APPROUVE à L'UNANIMITE

Délibération n° 2017/21 portant vote des taux 2017

Taxe Habitation : 11.52 % au lieu de 10.02 % (+15 %)

Taxe Foncière Bâtie : 22.52 % au lieu de 19.58 € (+15 %)

Taxe Foncière Non Bâtie : 86.58 % au lieu de 82,46 % (+ 5 %)

APPROUVE par 10 voix pour, 2 abstentions

Délibération n° 2017/22 portant approbation du compte administratif de l'exercice 2016 : Lotissement du Bois de Mars

Déficit de fonctionnement 2016 : - 97.86 € Excédent investissement cumulé : 15 159.61 €

APPROUVE par 11 voix pour, Daniel VIGOUROUX étant absent

Délibération n° 2017/23 portant approbation du budget 2017 du lotissement du Bois de Mars

Équilibré à 124 400.00 € en fonctionnement et à 123 056.75 € en investissement.

APPROUVE à L'UNANIMITE

Délibération n° 2017/24 portant modification de commissions municipales

Finances : BESSEAU Jean-Claude – BOUYGES Claude – COQUILLAUD Nicolas – CEAUX-ARENO Françoise – PRIVAT Corinne – VIGOUROUX Daniel – VIGOUROUX Serge

Environnement : ALZAGA Michel – CEAUX-ARENO Françoise – COUDERT Virginie – LANOT Serge – PRIVAT Corinne – TREMOULET Angélique – VIGOUROUX Daniel

APPROUVE à L'UNANIMITE

Le Maire,

